Jeudi 21 septembre 2017

Abrogation de la loi Travail

Retrait des Ordonnances

Les unions départementales CGT, FO et FSU s'adressent à tous les salariés du public et du privé au moment où les ordonnances détruisant le code du travail vont être présentées au conseil des Ministres ce vendredi 22 septembre. Ces ordonnances consacrent la fin des conventions collectives et la dictature patronale des accords d'entreprises sur tous les sujets y compris les salaires, primes, etc..., le contournement des syndicats, le référendum patronal pour détruire les droits et abaisser les salaires.

Elles visent à transformer les syndicats de salariés en rouages du démantèlement du code du travail, notamment en exigeant qu'elles *"fassent le boulot"* de démantèlement de la réglementation sur les CDD et l'intérim et qu'elles généralisent le "contrat de chantier" à toutes les branches. C'est la mise à mort du CDI !

Elles démantèlent tous les droits associés au contrat de travail tant dans l'entreprise que devant la justice. Elles facilitent à outrance les licenciements et visent à dissuader ou interdire tout recours aux Prud'hommes

Ces ordonnances s'ajoutent aux annonces et décisions prises par le gouvernement durant l'été qui mettent à mal les solidarités, s'attaquent brutalement aux droits sociaux: hausse de la CSG, nouvelle réduction des dépenses publiques (suppressions de poste, gel du point d'indice), suppressions de contrats aidés, baisse des APL, etc. Le gouvernement s'attaque directement à nos droits sociaux.

Salarié-es, sans emploi, Retraité-es

TOUS DANS L'ACTION

Rassemblement

Jeudi 21 septembre 2017

À partir de 12h devant la préfecture

Place de la République à Chartres

Retrait des Ordonnances Macron

Abrogation de la loi El Khomri